

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SÉANCE
22 novembre 2025

DATE DE CONVOCATION
16 novembre 2025

DATE D’AFFICHAGE
25 novembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRÉSENTS 22

PROCURATION(S) 10

VOTANTS 32

QUORUM 17

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **VINGT-DEUX NOVEMBRE** DE L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ à 10H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. JAMET, COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOU, AÏT BABA, MARC, COPLO, LECERF, NDIAYE, GRESSENT.

Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, BATAILLE, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM GODEFROY, GUILLON, GASSA, SABIRI et Mmes DORDAIN, LOUBASSOU, TERNISIEN, DELIENCOURT, GÜTH, MANTSOUAKA-MASSALA.

Était absent : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : M. GODEFROY à M. COQUELET, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, M. GASSA à Mme BENAMARA, M. SABIRI à M. GHOU, Mme DORDAIN à M. JAMET, Mme LOUBASSOU à Mme DUVALLET, Mme TERNISIEN à M. LEGO, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, Mme GÜTH à Mme ROUSSELIN, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à M. AVOLLÉ.

Mme Catherine DUVALLET

est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI et Mmes ECHARD-GOUBERT, ROSSIGNOL, JEZ, JÉGU, ZAPPIA, FORTUNA, BOUGEARD.

Délibération N°07

INAUGURATION D'UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS DE NORMANDIE - AUTORISATION

Mme Catherine Duvallet expose au conseil municipal :

Cette convention inaugure un partenariat nouvellement engagé entre la Ville et l'Agence régionale de l'orientation et des métiers.

Cette agence, créée en 2020 par la Région Normandie, a pour mission **d'informer et de conseiller le public sur les métiers, les formations et l'emploi, de lutter contre le décrochage scolaire et de promouvoir l'égalité professionnelle**. Elle organise de nombreuses actions à destination des jeunes pour le permettre de découvrir concrètement des métiers en tension ou porteurs d'avenir.

Il est proposé au Conseil Municipal de nouer un nouveau partenariat avec l'Agence régionale autour du Forum de l'Emploi et de l'Orientation.

Accusé de réception en préfecture
027-212707012-20251122-D-25-11-07-DE
Date de télétransmission : 25/11/2025
Date de réception préfecture : 25/11/2025

Cet évènement, organisé chaque année depuis plus de 10 ans, est un temps fort de la vie locale. Premier rendez-vous des recruteurs de l'Eure, il accueille plus de 200 partenaires et 4 500 visiteurs lors de chaque édition.

Ce partenariat permettra **d'enrichir le Forum de L'emploi et de l'Orientation par l'action « Métiers en Tournée »** développée par l'agence régionale.

Ainsi, le projet de convention annexé à la délibération prévoit la co-organisation de l'édition 2026 du Forum, qui se tiendra les 25 et 26 mars 2026 au stade Jesse Owens. Concrètement :

- La Ville mettra à disposition le stade et ses services, assurera la logistique (installation, sécurité, stationnement, signalétique), partagera les listes d'entreprises, communiquera localement, proposera des offres de stages et prendra en charge l'inauguration.
- L'Agence accompagnera la Ville dans l'organisation, mobilisera ses partenaires régionaux, sollicitera les établissements de formation, apportera ses animations et outils pédagogiques, assurera la signalétique par pôles métiers, centralisera les inscriptions et prendra en charge l'accueil des exposants.

Chacune des deux parties prendra en charge des dépenses spécifiques, dans le respect de ses compétences.

Au-delà de l'organisation, cette convention traduit un engagement commun :

- **Ouvrir des perspectives aux jeunes et aux demandeurs d'emploi,**
- **Valoriser les métiers et les filières normandes,**
- **Renforcer les liens entre économie, formation et territoire,**
- **Et faire de Val-de-Reuil un lieu de référence pour l'orientation et l'insertion professionnelle.**

Cette convention lance ainsi une collaboration nouvelle et ambitieuse, inaugurée dès le 9 octobre dernier avec une conférence sur l'orientation organisée au sein de la Maison des Jeunes et des Associations, et qui culminera en mars 2026 avec un Forum de l'emploi et de l'orientation renforcé, au bénéfice de nos habitants, de nos jeunes et de nos entreprises.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la présente convention ainsi que les éventuels avenants liés à son évolution.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités

Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

